

Femme et écriture

Les archives des femmes et leur correspondance sont deux aspects du rapport des femmes à l'écrit, mais ce ne sont pas les seuls. Par exemple, la question de savoir qui conserve les contrats de mariage fera l'objet d'une étude, l'utilisation des sceaux permettant de savoir quelle partie d'un contrat conserve le document. Projet de plus grande ampleur, un ouvrage de synthèse, *Femmes et écritures dans le Proche-Orient ancien*, est prévu pour aborder les différentes modalités par lesquelles les femmes produisent, commandent ou conservent des écrits (B. Lion).

Les thématiques abordées seront les suivantes :

- la personnalité de Nisaba, déesse patronnant les activités des scribes ;
- les poétesses ;
- les inscriptions de femmes ;
- la gestion des biens des femmes ;
- la correspondance féminine ;
- les archives de femmes ;
- les sceaux.



Femme à l'écharpe, IIIe millénaire av. J.-C., Musée du Louvre

(photo C. Michel)